

# PAROISSE NOTRE-DAME DU ROCHER - BIARRITZ

4, rue Saint-Martin - 64200 Biarritz  
Tél. 05 59 23 08 36  
notredamedurocher@gmail.com  
www.paroisse-biarritz.fr



St-Joseph/Ste-Eugénie : 05 59 24 07 43  
Ste-Thérèse : 05 59 23 08 36  
St-Charles : 05 59 23 08 36  
St-Martin/St-Esprit du Braou : 05 59 23 08 36

**6<sup>e</sup> Dimanche de Pâques - (A)**

**10 mai 2026**

**Tenir la vie jusqu'au bout**

Chers paroissiens,

**E**n ces jours qui nous conduisent vers la Pentecôte, l'Église attend l'Esprit Saint promis par le Christ : « Je ne vous laisserai pas orphelins. » Il est celui qui rend l'Église vivante, libre et capable de témoigner au cœur du monde.

Dans ce contexte, notre évêque, Mgr Aillet, alerte avec gravité sur le projet de loi dit « d'aide à mourir »\*. Il s'agit en réalité d'une aide au suicide. Une telle évolution ne peut être minimisée : elle risque d'introduire une logique de dureté du regard sur les plus fragiles, de fragiliser la conscience personnelle et collective, de transformer la mission du corps médical, et d'affaiblir la liberté d'objection de conscience.

Derrière ce débat, une question essentielle se pose : savons-nous encore accompagner avec dignité celui qui est fragile ou en fin de vie, ou ne sommes-nous pas tentés, sous de bons sentiments, de nous éloigner de cette responsabilité ?

Dans notre terre du Pays basque, cette question est concrète. Elle rejoint l'expérience des familles qui veillent, accompagnent, et ne laissent pas tomber les leurs. C'est là que se révèle une dignité profonde : ne pas abandonner les siens, demeurer auprès d'eux jusqu'au dernier instant de la vie.

En ce mois de mai, mois de Marie, nous fêterons ce mercredi 13 Notre-Dame de Fatima. Notre Bonne Mère nous appelle à la conversion et à la prière. Son « oui » à Dieu est un acte libre et courageux, mais aussi un discernement : dire oui au Christ implique de dire non à tout ce qui défigure la vie humaine.

Être chrétien, c'est cela : rester libre dans l'Esprit, tenir la vie, être témoin de la charité et choisir l'espérance.

Que la Vierge de Fatima nous accompagne sur notre chemin.

Bon dimanche à tous.

\* Communiqué de Mgr Marc Aillet, « Tu ne tueras point », 6 mai 2026.

## Horaires des Messes du lundi 11 au dimanche 17 mai

Lundi	18h30 Messe - Saint-Joseph
Mardi	8h00 Messe grégorienne - Saint-Joseph 18h30 Messe - Saint-Joseph
Mercredi	8h00 Messe grégorienne - Saint-Joseph 18h30 Messe - Saint-Joseph
jeudi	<b>Page 3, annonce des horaires de l'Ascension</b>
vendredi	8h00 Messe grégorienne - Saint-Joseph 18h00 Messe - Saint-Charles 18h30 Messe - Saint-Joseph
samedi	9h00 Messe - Saint-Joseph 18h30 Messe anticipée - Saint-Charles
dimanche	9h00 Messe - Saint Esprit du Braou 9h30 Messe - Saint-Joseph 10h30 Messe - Sainte-Thérèse 11h00 Messe - Saint-Martin & Saint-Joseph 18h30 Messe - Saint-Martin

### CONFESSION

**Saint-Joseph**

Mercredi, jeudi, vendredi  
et samedi :  
11h00 à 12h00

**Saint-Martin**

samedi :  
11h00 à 12h00

## Fête-Dieu

Si les roses de vos vases ou de vos jardins commencent à faner, pensez à les mettre de côté et à les apporter à Saint-Joseph en vue de la procession.

### Baptêmes

**Victoire Champetier de Ribes,  
Naïa Dumotier**

### Mariage

**Quentin Delgado & Capucine Grouillard**  
Samedi 16 mai à Saint-Joseph

Nous entourons de notre affection et de notre prière les familles de **Liliane Machet, Eliane Petriarte, Claude Dufourg, Nicole Marsan, Pierre Castay**, qui ont rejoint la Maison du Père

### Mardi 12 mai

Saint-Joseph à 20h00

Réunion accompagnateurs catéchumènes

### Mardi 12 mai

**La Conférence de**

**Saint-Vincent de Paul de Biarritz**

invite les personnes isolées  
au goûter d'Amélie  
Salle du Cloître Saint-Joseph  
à partir de 15h00

### Mercredi 13 mai

**Fête de Notre-Dame de Fatima**

Saint-Martin

19h00 : **Chapelet**

19h30 : **Messe** en langue portugaise  
suivie de la **Procession**  
et du pique-nique partagé (tiré du sac)  
à la salle du Foyer du parc Saint Martin

### Samedi 16 mai

Saint-Joseph à 10h00

Rencontre Saint-Vincent-de-Paul

## Communiqué de Mgr Marc Aillet – « Tu ne tueras point »

La proposition de loi sur « l'aide à mourir » adoptée le 25 février dernier, à une courte majorité, à l'Assemblée nationale, sera de nouveau examinée en séance publique au Sénat du 11 au 13 mai prochain...

Est-il encore nécessaire d'insister sur l'extrême gravité de ce texte de loi qui entend ni plus ni moins abolir l'interdit de tuer sur lequel repose depuis toujours la vie en société, en légalisant le suicide assisté et l'euthanasie ?

La quasi-totalité des patients tentés de demander le suicide assisté ou l'euthanasie, y renoncent dès lors qu'ils sont pris en charge au sein d'une unité de soins palliatifs susceptible de les accompagner et de les soulager, mais en France, les soins palliatifs sont encore à ce point lacunaires (malgré plusieurs textes de loi pourtant adoptés à la quasi-unanimité), que près de la moitié de nos concitoyens ne peuvent toujours pas en bénéficier...

Dans ces conditions, l'adoption définitive de cette proposition de loi ne pourrait qu'inciter les patients les plus pauvres ou les plus vulnérables qui n'ont pas accès aux soins palliatifs, ou les personnes dites « éligibles » qui craignent d'être un poids pour leurs familles, le corps médical ou le budget de la Sécurité sociale, à recourir au suicide assisté ou à l'euthanasie, comme c'est d'ailleurs le cas dans les pays (la Belgique, les Pays-Bas ou le Canada...) où ces pratiques sont légales depuis plusieurs années.

**Rien n'est cependant jamais perdu d'avance, comme le démontre le revirement qui vient de se produire en Ecosse (où le Parlement a rejeté, le 17 mars dernier, le texte de loi qui prévoyait de légaliser l'euthanasie) et au Royaume-Uni (où la Chambre des Lords s'est opposée, le 24 avril, à un projet de loi similaire), tandis qu'en France, le nombre de députés opposés à la proposition de loi sur « l'aide à mourir » est passé de 199 le 27 mai 2025, à 226 le 25 février dernier.**

Il n'est donc nullement trop tard pour agir et se mobiliser.

**Ayant moi-même écrit aux parlementaires du département pour leur demander de s'opposer à cette proposition de loi qui constituerait une rupture anthropologique majeure, j'invite instamment les fidèles du diocèse à faire de même, en s'adressant par mail et sans délai, aux sénateurs qui s'apprêtent à examiner le texte en séance publique les 11, 12 et 13 mai 2026.**

Sans doute faudra-t-il écrire, dans un second temps, aux députés du département, **sans craindre de leur rappeler qu'ils sont nos représentants et qu'ils auront à rendre compte de leur positionnement et de leur vote sur cette question cruciale de la fin de vie.**

Le vote au Sénat de la proposition de loi relative à « l'aide à mourir » est officiellement prévu **mercredi 13 mai, en la fête de Notre-Dame de Fatima** : le vibrant appel à la conversion et à la pénitence que la Vierge de Fatima nous lance en réponse aux dérives du monde moderne apparaissant plus actuel que jamais, **j'invite les fidèles qui le peuvent à prier et à jeûner ce jour-là** : puisse le Seigneur éclairer la conscience des sénateurs et de nos élus quant aux redoutables conséquences morales et spirituelles qui résulteraient d'une légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté en France, « fille aînée de l'Église ».

+Marc Aillet  
évêque de Bayonne, Lescar et Oloron  
Fait à Bayonne, le 6 mai 2026



C'est avec une extrême gratitude que **la Société de Saint Vincent de Paul, Conférence de Biarritz,** remercie les Prêtres, Diacre et Séminariste, les Soeurs de la Famille Missionnaire Notre-Dame, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à donner joie et paix à nos invités et amis lors du repas du temps Pascal organisé le 26 avril 2026

## Messes de l'Ascension

**Jeudi 14 mai**

Chapelle du Braou à 9h00  
Église Saint-Joseph à 9h30  
Église Sainte-Thérèse à 10h30  
Église Saint-Martin à 11h00  
Église Saint-Charles à 11h00  
Église Saint-Martin à 18h30

**Adoration, Vêpres**

Église Saint-Joseph à 17h00

**Pas de messe anticipée  
le mercredi 13 mai**

Nous souhaitons organiser le déplacement à Évron pour l'ordination de don Séverin.

Afin de pouvoir prévoir au mieux ce beau moment (transport en car, réservation des chambres d'hôtel et des repas au restaurant), nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire **avant le 15 mai auprès du secrétariat de Saint-Martin.**

Le départ serait prévu le vendredi 19 juin en milieu de journée et retour le samedi 20 juin au soir tard.

Votre inscription est indispensable pour garantir votre place et faciliter les réservations.

Nous espérons partager ce moment de grâce avec vous !

## Mois de Mai, Mois de Marie

Si vous souhaitez accueillir chez vous  
**la statue pèlerine de Notre-Dame des Neiges,**  
pour une semaine,  
nous vous invitons à contacter les sœurs au **06 04 46 32 17,**  
elles vous aideront à préparer cette venue.

*N'hésitez pas à vous manifester !*

**Dates à retenir :**

Mercredi 13 mai  
Saint-Martin

Chapelet à 19h00, **Messe en portugais à 19h30,**  
suivie de la Procession à Notre-Dame de Fatima,  
et du repas partagé, tiré du sac.

Vendredi 29 mai 19h30-20h30 Veillée mariale